

## Procès verbal du Conseil

Séance ordinaire du conseil municipal de Chesterville tenue le 7 juin 2010 à la salle municipale de l'école Saint-Paul à 19 heures.

Sont Présents ; La conseillère Madame Micheline Vaillancourt et les conseillers Messieurs Félix Larivière et Jean François Camiré, sous la présidence du maire Monsieur Louis Lafleur

Également présent, Monsieur Denis Marc Leclerc, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité.

**2010-06-61**

### **Lecture et Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Mme Micheline Vaillancourt appuyé par M Félix Larivière, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

**2010-06-62**

### **Adoption du procès verbal du 3 mai 2010**

Le secrétaire trésorier a fait parvenir à tous les membres du conseil une copie du procès verbal de la séance du 3 mai 2010. Sur proposition de Mme Micheline Vaillancourt et appuyé par M Félix Larivière, il est résolu à l'unanimité que le secrétaire soit dispenser de la lecture du dit procès verbal et que celui-ci soit adopté.

**2010-06-63**

### **Dépôt du rapport des activités de fonctionnement au 31 mai 2010**

Le directeur général, M Denis marc Leclerc dépose le rapport des activités de fonctionnement de la municipalité au 31 mai 2010.

**2010-06-64**

### **Dépôt et acceptation des comptes à payer**

La liste des comptes du mois de mai 2010 de la municipalité de Chesterville totalisant \$68 296.22 est soumise aux membres du conseil municipal.

Sur proposition de M Jean François Camiré et appuyé par M Félix Larivière, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, que les comptes énumérés sur la dite liste jointe pour le mois soit accepté et payés

**2010-06-65**

### **Dépôt du rapport d'activités du directeur général, M Denis Marc Leclerc**

Le directeur général, M Denis Marc Leclerc dépose le rapport des activités courantes de la municipalité au 31 mai 2010

**2010-06-66**

### **Autorisation de signature au compte de la Caisse Populaire de Victoriaville et nouvelle demande de carte de crédit Visa Desjardins.**

Sur proposition de M Jean François Camiré et appuyé par Mme Micheline Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto,

**-Que** le maire M Louis Lafleur et le secrétaire trésorier M Denis Marc Leclerc soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient à la caisse

**-Que** ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la bonne gestion de la municipalité.

**-Qu'**ils pourront signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité

**-Qu'**une nouvelle demande de carte de crédit Visa soit émise au nom de M Denis Marc Leclerc en remplacement de celle déjà émise au nom de Mme Julie Magier.

2010-06-67

**Adoption du règlement sur la Prévention des Incendies  
Édition 2010 de la MRC D'Arthabaska**

**Considérant** qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 3 mai 2010

**Considérant** qu'un projet de règlement a été étudié par les membres d'un comité en janvier 2010

**Considérant** que ce projet a été soumis pour commentaires aux directeurs généraux du territoire de la MRC

**Considérant** l'entrée en vigueur du Schéma de Couverture de risque Incendie en mars 2009

Sur proposition de Mme Micheline Vaillancourt appuyé par M Félix Larivière, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, d'adopté le règlement tel que soumis.

2010-06-68

**Adoption du Règlement No 918-2010 autorisant la conclusion  
d'une entente modifiant l'entente relative à la cour  
municipale commune de la Ville de Victoriaville.**

**Considérant** qu'un avis de motion a été donné par la conseillère Mme Micheline Vaillancourt lors de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2010 ;

**Considérant** que la municipalité de Chesterville autorise la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour Municipale commune de la ville de Victoriaville.

**Considérant** que le maire ou le maire suppléant et le secrétaire trésorier sont autoriser à signer la dite entente, laquelle est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite.

Sur proposition de M Félix Larivière et appuyé par Mme Micheline Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, que le règlement no soit adopté tel que soumis.

2010-06-69

**Adoption de la subvention au comité de développement  
économique de Chesterville (CDE)**

**Considérant** que cette subvention a pour objectif de favoriser le développement et l'investissement dans la municipalité

**Considérant** que le montant de la subvention est de \$ 20483.71

Sur proposition de M Félix Larivière, appuyé par M Jean François Camiré, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de véto, que la subvention de \$20483.71 soit accepté et payé

**2010-06-70**

**Demande pour bande de ralentissement**

**Considérant** qu'une citoyenne de la rue du faubourg à déposer une pétition demandant une bande de ralentissement.

Sur proposition de M Félix Larivière, appuyé par M Jean François Camiré, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de véto,

Qu'un suivi à la demande soit fait par M Denis Marc Leclerc auprès de notre policier parrain ainsi que la citoyenne demanderesse.

**2010-06-71**

**Demande d'appuie par la Ferme Marjoclerc Inc à la CPTAQ**

**Considérant** une résolution antérieure portant le numéro 2010-02-20

**Considérant** la demande complémentaire visant à lotir un des lots à la compagnie Martel Équipements afin de répondre à une demande de ses créanciers.

**Considérant** que la dite demande complémentaire ne contrevient à aucun des règlements municipaux,

**Considérant** que le requérant, M Daniel Martel, représentant de la ferme Marjoclerc Inc. devra respecter tout les autres règlements relatifs à ces usages

Sur proposition de M Félix Larivière, appuyé par M Jean François Camiré, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de véto d'appuyer la demande de la ferme Marjoclerc Inc. ici représenté par M Daniel Martel auprès de la commission.

**2010-06-72**

**Demande d'appuie par M Maurice Smith à la CPTAQ**

**Considérant** que son terrain, présentement zoné agricole est à vendre

**Considérant** que ces précédentes demandes ont été refusées

**Considérant** que sa demande ne contrevient en rien à nos règlements municipaux

Sur proposition de M Jean François Camiré, appuyé par M Félix Larivière, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de véto d'appuyer la demande de la M Maurice Smith

que son terrain soit utilisé à des fins autres que l'agriculture, entre autre pour la construction d'une résidence unifamiliale

2010-06-73

**Dépôt du rapport d'Activité de l'inspecteur municipale M Jean Luc Hamel**

Le directeur générale de la municipalité de Chesterville M Denis Marc Leclerc, dépose au nom de L'inspecteur municipal, M Jean Luc Hamel, le rapport des activités courantes de la municipalité au 31 mai 2010

2010-06-74

**Demande de confirmation des travaux de la MTQ**

**Considérant** que des travaux doivent être effectués sur la rue de l'accueil à la hauteur de l'adresse civique 401

**Considérant** que les travaux seront effectués dans la semaine du 13 au 19 juin 2010

**Considérant** que les travaux devraient avoir une durée de 2 jours

**Considérant** que la route doit être traversée d'un coté à l'autre pour effectuer les travaux de raccordement d'aqueduc et sanitaire

**Considérant** que la profondeur de la tranchée sera d'environ 2.5 à 3 mètres

Sur proposition de Mme Micheline Vaillancourt, appuyé par M Félix Larivière, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto d'accepter de confirmé ces travaux à la MTQ

2010-06-75

**Adjudication du contrat d'achat de gravier pour les rangs Campagna et Roux**

**Considérant** les soumissions reçus

Carrière DG Inc.(Warwick) \$8.19 / tonne

Carrières PCM 1994 Inc. \$7.45 / tonne

(Notre Dame du Bon Conseil)

Ces prix sont taxes en sus

**Considérant** que la plus basse soumission étant conforme

Sur proposition de M Jean François Camiré, appuyé par M Félix Larivière, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto que le contrat soit accordé à Carrières PCM (1994) Inc.

2010-06-76

**Adjudication du contrat de transport du gravier pour les rangs Campagna et Roux**

**Considérant** les soumissions reçus

Carrière D.G. inc.de Warwick \$4.49/tonne/km

Transporteur en Vrac d'Arthabaska

\$4.75/tonne/km

(soumission reçue sur feuille séparée et non sur nos formules de soumissions prescrites)

**Considérant** que le plus bas soumissionnaire, Carrières D.G. Inc., s'est désisté et ainsi retirer sa soumission par une lettre qu'il nous a signifiée par télécopieur le 14 mai dernier

**Considérant que la seule autre soumission** dont nous avons, provient de Transporteur en Vrac d'Arthabaska

**Considérant** que l'écart de prix est minime entre les deux soumissions reçues (4.75\$ versus 4.49\$)

Sur proposition de M Jean François Camiré, appuyé par M Félix Larivière, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto que le contrat soit accordé à Transporteur en Vrac d'Arthabaska.

**2010-06-77**

**Demande d'aide financière au programme PRECO**

**Considérant** la demande de subvention faite au procès verbal à la résolution no 2010-02-23

**Considérant** les modifications apportées à la demande originale

Sur proposition de Mme Micheline Vaillancourt, appuyé par M Jean François Camiré, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto d'accepter la demande tel que décrite dans le plan d'intervention et tel qu'établie et présenté par M Denis Marc Leclerc, Directeur général de la municipalité.

**2010-06-78**

**Demande de subvention au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

**Considérant** que la municipalité a beaucoup de travaux à effectuer sur l'ensemble de son réseau routier pour conserver celui-ci fonctionnel et sécuritaire

**Considérant** qu'une partie des infrastructures d'aqueducs et d'égouts sanitaires des rues de l'Accueil et de la Plaisance devront être remplacés

Sur proposition de Monsieur Félix Larivière, appuyé par M Jean François Camiré, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, d'autoriser M. Denis-Marc Leclerc, secrétaire-trésorier et directeur général, à signer et compléter à titre de responsable la demande de programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour un montant estimé de 556 704\$.

**2010-06-79**

**Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiments, Madame Lyse Côté**

Pour le mois de mai, au total il y a eu émission de 13 permis pour une valeur totale de 702 900\$

**2010-06-80**

**Demande de dérogation mineure de monsieur Roland Côté propriétaire de Ébénisterie Chester**

**Considérant** que les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure

soumise par monsieur Roland Côté à titre de propriétaire de Ébénisterie Chester demeurant au 7503 route 161 Chesterville et situé dans la zone 13A, lot P336.

**Considérant** que selon la réglementation municipale, la marge de recul avant pour les constructions dans la zone 13A est de 15 mètres ;

**Considérant** que suite à une demande de certificat de localisation par la firme d'arpenteur-géomètre Auclair et Drolet de Victoriaville, il est constaté que la marge de recul avant est de 13.27 mètres ;

**Considérant** que la demande de dérogation n'a pas d'impact négatif sur les propriétés voisines et ne cause aucun préjudice aux propriétaires voisins ;

Sur proposition de madame Micheline Vaillancourt, appuyé par M Jean François Camiré, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, que le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre et que suite à l'étude du dossier par le comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande tel que présenté

#### **Dépôt du rapport d'activités du service incendie par le chef pompier, Monsieur Rémi Desharnais**

M. Denis-Marc Leclerc dépose le rapport des activités pour le mois de mai

2010-06-81

#### **Résolution pour Ministère des Transports (MTQ) - programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

**Considérant** que le ministère des Transports a versé une compensation dont le montant demeure à définir, pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009 ;

**Considérant** que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes ;

**Considérant** que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

**Considérant** qu'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dument complétée.

Sur proposition de Mme Micheline Vaillancourt, appuyé par M Félix Larivière, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, que la municipalité de Chesterville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2010-06-82

#### **Résolution d'appuie au projet de Bibliothèque Municipale**

**Considérant** que la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises

**Considérant** que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services

**Considérant** l'opportunité d'achat d'un immeuble situé au centre des activités des citoyens d'où la pertinence d'agrandir le local existant

**Considérant** que l'apport de la culture est important pour notre communauté

**Considérant** que le programme d'aide aux immobilisations du ministère de la culture des communications et de la condition féminine du Québec soutient les initiatives pour améliorer les locaux de bibliothèques

Sur proposition de M Félix Larivière, appuyé par M Jean François Camiré, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, que la municipalité de Chesterville présente une demande d'aide financière au ministère de la culture des communications et de la condition féminine du Québec, dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations pour la mise aux normes et la relocalisation de la bibliothèque municipale.

2010-06-83

**Résolution pour l'embauche de Mme Lise Setlakwe, consultante en développement pour un contrat de 12 mois, renouvelable annuellement.**

**Considérant** que la municipalité de Chesterville a la volonté de se développer tant au niveau résidentiel qu'au niveau économique.

**Considérant** que la municipalité de Chesterville a manqué plusieurs opportunités de développement dû son manque de structure et d'effectif

**Considérant** l'importance de travailler en étroite collaboration avec la MRC D'Arthabaska, la ville de Victoriaville et le ministère des affaires municipales pour profiter de façon maximale des services et opportunités offertes par ces instances

Sur proposition de Mme Micheline Vaillancourt, appuyé par M Félix Larivière, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto,

**Que** la municipalité de Chesterville embauche Mme Lise Setlakwe afin de nous aider à maximiser les services offerts par les différentes instances et développer notre municipalité tant au niveau économique et résidentiel.

**Que** Mme Lise Setlakwe nous remettent mensuellement un rapport d'activités

**Qu'**un budget de \$40 000.00 soit prévu à cet effet pour la première année.

**Que** son contrat soit renouvelable annuellement à chaque mois de juin.

2010-06-84

**Dépôt du rapport d'activité de l'agent de développement**

Mme Lise Setlakwe dépose le rapport des activités pour le mois de mai

2010-06-85

**Affaires nouvelles ; Livre de Mme Monique T Giroux**

**Considérant** que Mme Monique T Giroux, citoyenne de la Municipalité de Chesterville est l'auteur du livre «Les Bois Francs, une volonté de fer»

Sur proposition de M Félix Larivière, appuyé par Mme Micheline Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, de faire l'acquisition de 3 volumes au coût de \$35.00 chacun. L'un de ces volume sera donné et disponible à la bibliothèque municipale.

**2010-06-86**

**Affaires nouvelles ; Utilisation de la remorque Radar de la SQ poste d'Arthabaska**

La remorque Radar appartenant à la SQ d'Arthabaska nous sera prêtée dans le cadre d'une campagne de sensibilisation au respect des limites de vitesse

Il a été convenu que cette remorque soit placée aux endroits stratégiques de la municipalité soit la rue Des Loisirs et la rue de La Plaisance du lundi 28 juin au dimanche 4 juillet 2010

**2010-06-87**

**Correspondance ; Lettre de démission de M Bernard Rieutord**

M le Maire Louis Lafleur annonce la démission du conseiller no 5, M Bernard Rieutord effective en date du 4 mai 2010.

**2010-06-88**

**Question du public**

A 20 h 55, vient, la période de question prévue au cours de laquelle une question est formulée par M Claude Roy et reçoit réponse de la part de M Le Maire Louis Lafleur.

**2010-06-89**

**A 21 h 05, l'agenda étant épuisé, la séance est levée**

---

M Louis Lafleur  
Maire

---

M Denis Marc Leclerc  
Secrétaire-Trésorier

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions et étant d'accord avec toutes les résolutions, il n'exercera pas son droit de veto.

---

M Louis Lafleur  
Maire